

## Introduction

### **Aux risques de l'interdisciplinarité : nécessité et obstacles**

par Malika Temmar, Marina Krylyschin  
et Guy Archard-Bayle

Conformément à sa tradition, l'Association des Sciences du Langage (ASL) organise tous les deux ans un colloque en fin d'année. À travers cette manifestation, elle a gardé, depuis le début, le souci de chercher à représenter les sciences du langage avec ses différents domaines, mais le parti pris a souvent été aussi de privilégier un regard surplombant sur la discipline. Si en 2003, l'accent a porté directement sur les activités des linguistes avec ce titre provocateur : *Mais que font les linguistes ?*<sup>1</sup>, à trois reprises, l'ASL a voulu interroger en quelque sorte ses frontières en mettant sur le devant la scène la question des relations des SDL avec d'autres domaines.

Une première fois, en 2005, avec un colloque intitulé *Sciences du langage et sciences de l'homme*. Il s'agissait de se demander quels regards les sciences de la communication et de l'information, la sociologie, la psychologie, l'histoire, la philosophie portent sur la langue et le langage et il s'agissait de proposer un dialogue entre la linguistique et d'autres disciplines des sciences humaines et sociales.

Lorsque, pour la deuxième fois, en 2007, l'ASL a interrogé ses frontières, la question a porté sur le lien des SDL au niveau de la

---

1. Christine Jacquet-Pfau, Jean-François Sablayrolles et Jean Pruvost, *Mais que font les linguistes ?, Paris, l'Harmattan, 2005.*

société, hors de la sphère académique donc, avec la demande sociale. Il s'agissait alors de situer, en effet, les SDL par rapport aux demandes sociales qui leur sont adressées, d'interroger l'importance croissante de la linguistique hors de l'université, aux plans culturel, politique, social et économique et de montrer la vitalité de la linguistique aussi bien dans les médias, la publicité, que la communication, etc.

Pour la troisième fois, la question des frontières de la discipline a été posée en 2011, avec le colloque *Les Sciences du langage en Europe*, où il s'agissait cette fois de proposer une étude des frontières des sciences du langage au sens, là, géographique du terme. Les actes de 2011 rendent compte, en langue française, de travaux de différentes langues d'Europe (comme l'allemand, le grec, le français, le roumain etc.). Loin de ne s'adresser qu'aux spécialistes de ces langues, il donne accès de façon large à des travaux souvent cloisonnés dans leur contexte culturel d'émergence. Le colloque de 2011 a voulu chercher à dépasser les barrières linguistiques, en offrant au lecteur francophone les moyens d'accéder en français à des traditions d'analyse variées.

Avec le colloque de 2019, l'ASL s'appuie sur ce constat : divers domaines prennent pour objet le langage et les langues et – l'appellation *sciences du langage* – relativement récente – vient souligner la diversité des approches scientifiques de cet objet, le langage : un champ de recherche très vaste aux approches nombreuses. L'émergence de cette dénomination, aux dépens du terme « linguistique », montre aussi la difficulté d'étudier cet objet complexe sans être perméable à d'autres objets, d'autres champs, d'autres disciplines au regard de la fragilité des frontières.

## **1. De l'idée de complémentarité entre les disciplines à celle d'interdépendance disciplinaire**

Les notions d'interdisciplinarité ou de pluri- ou de transdisciplinarité renvoient au savoir et à ses modes d'organisation et la réflexion engagée sur la façon de découper le savoir n'est pas récente (Claverie 2010 : 17-18) : chez Aristote, on distinguait trois grandes catégories de savoirs : les pratiques, les sciences avec les sciences poétiques et enfin les sciences théoriques (qui compre-

naient les mathématiques, la physique et la théologie). Plus tard, le Moyen Âge optait pour une répartition des domaines de connaissances en *quadrivium* (scientifique : géométrie, arithmétique, astronomie et musique) et en *trivium* (littéraire : grammaire, rhétorique, dialectique, logique). Le xvii<sup>e</sup> siècle a été celui de l'autonomisation des disciplines et celui des spécialistes monodisciplinaires, et si le xix<sup>e</sup> siècle a bien interrogé la nécessaire « classification des disciplines », l'accumulation des connaissances s'est au xx<sup>e</sup> siècle effectuée à l'aune de la multiplication des disciplines et de l'hyperspecialisation<sup>2</sup>.

Dans la pratique, le découpage de la connaissance en disciplines et sous-disciplines hérité du xvii<sup>e</sup> siècle, toujours observable dans le paysage scientifique actuel, se traduit au plan institutionnel par des rapports souvent peu engageants entre les différentes disciplines académiques et les enseignants-chercheurs qui les font vivre. À ces difficultés institutionnelles et relationnelles s'ajoutent d'autres obstacles d'ordre épistémologique et méthodologique que nous mentionnerons plus loin.

### **1.1 De la complémentarité des disciplines autour d'un même objet...**

Aux différentes définitions données à la trilogie « pluri / inter / transdisciplinarité » sont associées des positionnements épistémologiques distincts et ces définitions varient selon les auteurs. Si l'on s'accorde pour envisager la pluridisciplinarité comme la mise à contribution, autour d'un objet commun, de plusieurs spécialités, de façon juxtaposée, il est en revanche plus difficile de dégager une théorie unifiée de l'interdisciplinarité. Une conception « dure » de l'interdisciplinarité consisterait à l'envisager comme un mode d'expression suffisamment formalisé et précis « qui permette d'exprimer dans ce langage unique les concepts, les préoccupations, les contributions de plusieurs disciplines » (Glykos cité par Claverie 2010 : 22). Dans cette perspective, chaque discipline est amenée à modifier sa vision des choses, contrairement à ce qui est attendu dans un projet pluridisci-

---

2. Plus les disciplines se complexifient, plus les objets d'étude sont eux-aussi découpés, divisés en sous-disciplines, qui peuvent s'éloigner de la discipline mère et vont peut-être chercher à s'autonomiser dans l'hyperspecialisation (Claverie 2010 : 18).

plinaire. Sans parler explicitement de la création d'un langage « commun » entre les disciplines, ni du degré de généralisation ou de formalisation du propos interdisciplinaire, Darbellay (2011 : 74) propose ainsi une conception moins « dure » de l'interdisciplinarité, en mentionnant l'existence d'une interaction collaborative entre les disciplines en vue de décrire, d'analyser et de comprendre la complexité d'un objet. Chaque spécialité est alors mobilisée de façon complémentaire autour d'un objet commun ne relevant, de façon spécifique, d'aucune d'entre elles. Il s'agit ici d'un appel à collaboration d'autres compétences pour traiter d'une question qui dépasse le champ de compétence initiale (Charaudeau 2010 : 4).

Comme en réponse à un monde scientifique hyperspecialisé, et face à des objets de plus en plus complexes, l'interdisciplinarité est ainsi envisagée pour répondre de façon complémentaire aux questions et objets communs à diverses disciplines, et apporter une vision d'ensemble à partir des différentes spécialités convoquées.

## **1.2 ... à l'interdépendance disciplinaire dans la construction des savoirs**

Dans son article « Le système et la classification des sciences » paru en 1967, en proposant une conception des disciplines non plus traditionnellement linéaire mais circulaire, Piaget met en évidence le caractère interdépendant des disciplines dans la construction du savoir. Dans chaque domaine disciplinaire, quatre dimensions sont distinguées : le domaine matériel (portant sur l'objet de la discipline) ; le domaine conceptuel (c'est-à-dire l'ensemble des connaissances et des théories du domaine) ; le domaine épistémologique interne (portant sur le rôle du sujet et la critique des théories) ; un domaine épistémologique dérivé (qui concerne la portée épistémologique des résultats de la discipline en rapport à l'ensemble du champ de la connaissance). Dans cette perspective, comme le souligne Claverie (2010 : 18), « toute connaissance dépend à la fois de l'objet de connaissance et du sujet connaissant, mais également de toutes les disciplines qui abordent cet objet, et qui sont donc de fait interdépendantes ».

Cette interdépendance disciplinaire dans le champ de la connaissance, en restituant clairement un même objectif commun de construction des savoirs, est constitutive d'une pratique transdisciplinaire de la recherche. Une transdisciplinarité conçue selon Piaget comme « un système total, sans frontières stables entre les disciplines » (cité par Bourguignon 1997). Cette notion sera reformulée, repensée au travers de la notion de « complexité » d'Edgar Morin (2005). Souvent connotée en termes d'imprécision et de confusion au regard d'une science dont l'objectif serait de faire apparaître l'ordre caché qui régit l'univers ; moins une méthode ou un programme qu'une façon d'envisager les problèmes et les questions dans leurs contextes, la notion de complexité ainsi définie dépasse le domaine scientifique pour embrasser celui notamment de l'éducation.

## **2. Le vœu interdisciplinaire : de l'institution au citoyen**

Au-delà du souci, au fond paradoxal, de circonscrire les champs d'action de l'inter-pluri-transdisciplinarité, cette terminologie nous invite toutefois à davantage envisager les disciplines du point de vue des relations, d'interdépendance, qu'elles entretiennent dans la construction des savoirs, et à penser leurs incidences sur nos façons de travailler, puisque la pratique interdisciplinaire nécessite notamment de la part des enseignants-chercheurs « un effort de pensée, un souhait de dépassement de la routine<sup>3</sup>, une stratégie collaborative avec une énergie de partage des valeurs de communautés différentes » (Claverie 2010 : 24). Il s'agit d'une mise en commun qui se veut prometteuse mais que chaque enseignant-chercheur aborde avec ses références, sa tradition épistémologique, ses méthodes, son terrain...

En dehors du laboratoire, la perspective interdisciplinaire est également fortement valorisée sur le plan institutionnel par l'Agence Nationale de la Recherche comme le montrent les nombreux projets qu'elle finance, qui engagent plusieurs universités

---

3. « La pensée monodisciplinaire est rassurante, la pensée pluridisciplinaire et la pensée interdisciplinaire sont plus difficiles, mais elles peuvent s'appuyer sur une pensée stabilisée. La pensée transdisciplinaire est toujours en action, toujours en dépense d'énergie, toujours donc facile à abandonner, d'autant qu'elle ne s'inscrit pas bien dans les espaces que nous réserve la société » (Claverie 2010 : 24).

et mobilisent plusieurs spécialités. Cette interdisciplinarité institutionnalisée a pour objectif d'apporter des réponses à des thématiques, des questions ou des objets complexes, ancrés dans la réalité sociale<sup>4</sup>. Certains auteurs considèrent que l'interdisciplinarité porte en elle la « perspective de l'*innovation* », autre terme chéri des institutions de recherche, perspective qui renforcerait ainsi doublement l'importance du caractère inter- ou pluridisciplinaire des appels à projets. D'un autre côté, des auteurs redoutent notamment que ces appels à projets, quand ils ne sont pas l'émanation des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, ne favorisent une polyvalence, voire une dangereuse flexibilité des personnels mobilisés et de leurs statuts (Bouvier 2004).

Sur un plan davantage social et citoyen, il apparaît que le projet interdisciplinaire, dont les réponses doivent aussi concerner la société, constituer pour elle un apport, est voué à ne plus concerner exclusivement les chercheurs. Ce dernier aspect fait écho à la pensée transdisciplinaire (E. Morin, J. Piaget), en tant que processus de recherche singulier, qui intègre dans sa propre réalisation des acteurs politiques, sociaux, économiques et citoyens, engagés dans la résolution de problèmes complexes (environnement, violence, santé, etc.). Des acteurs externes au domaine scientifique sont ainsi amenés à participer à la co-construction des connaissances, en partenariat avec les spécialistes du domaine concerné (Darbelley 2011 : 76). Ces exemples de commissions rassemblant un public expert et non expert autour d'une thématique complexe, comme par exemple la Convention citoyenne pour le climat, semblent bien illustrer ce recours à la connaissance et aux compétences pluridisciplinaires en lien avec une certaine conception de l'exercice démocratique<sup>5</sup>.

---

4. Les propositions de projets de recherche pluri-interdisciplinaires financées par l'ANR doivent être motivées par rapport à un contexte économique et social et comporter un volet dédié à l'impact de la recherche et aux outils destinés à le mesurer.

5. Dans la lignée par exemple des « consultations publiques », des « consultations citoyennes » qui ont cours aujourd'hui et dans l'hypothèse où leurs travaux seraient bien pris en compte par ceux-là mêmes qui les ont constituées.

### **3. L'hyperonyme interdisciplinaire « sciences du langage »**

Comment situer les sciences du langage dans ce tableau général ? Terme hyperonymique, apparu en 1979<sup>6</sup>, les SDL se subdivisent en diverses sous-disciplines : linguistique descriptive de la langue (comprenant la phonétique, la phonologie, la morphosyntaxe), linguistique cognitive, sociolinguistique, ethnolinguistique, linguistiques du discours et de l'écrit, le domaine de l'acquisition, celui de la didactique des langues, etc. Malgré ce partage du savoir linguistique, chacun de ces domaines se réfère peu ou prou selon Charaudeau (2010 : 5) à « des concepts communs de signe, forme et sens, ordres syntagmatique et paradigmatic, énoncé / énonciation et de procédures de recueil et analyse de corpus » (*ibid.*). Partager ce commun conceptuel et méthodologique, garantirait une relative sérenté du travail interdisciplinaire quand il se déroule au sein de la discipline SDL. Tout autre est le travail interdisciplinaire avec des disciplines externes aux SDL (comme la sociologie, la psychologie, l'anthropologie jusqu'aux sciences ayant comme objet l'intelligence artificielle) dont la difficulté réside pour nombre d'auteurs en la maîtrise de ces nombreux domaines d'intérêts et de connaissances, liés au langage, « qui dépasse[nt] la linguistique en l'impliquant »<sup>7</sup> (Chiss et Puech 1999 : 102). Dans cette perspective interdisciplinaire externe aux SDL, Charaudeau (2010 : 17) propose comme démarche celle d'une interdisciplinarité « focalisée » où chaque discipline resterait centrée sur son « lieu géométrique », « son corps disciplinaire [pour] garder son cadre de pertinence, qui est ce qui garantit la validité de ses analyses et qui permet que celles-ci puissent être discutées ». Au travers de ces différentes perspectives interdisciplinaires, externe et interne, deux grands axes de questionnement apparaissent : le premier chercherait à décrire ou à expliquer un phénomène relevant pour partie du langage, le second aurait pour objectif de décrire ou d'expliquer pour partie le langage.

---

6. Lire à ce sujet l'article de Dan Savatovsky dans ce volume : *De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?*

7. Dans ce cas, « Il n'y aurait donc pas tant à se protéger de ces décentrements qu'à évaluer leur pouvoir transformateur dans l'histoire des théories du langage » (Chiss et Puech 1999 : 117).

Dans ce volume, nous proposons de questionner la dimension interdisciplinaire de la discipline SDL en interrogeant les relations et les influences réciproques entre les SDL et les sciences dites exactes : Comment la linguistique intervient-elle dans d'autres disciplines ? Comment travaillent-elles ensemble, le cas échéant ? L'interdisciplinarité, plus ou moins lointaine, est-elle un danger ? Fait-elle courir le risque de la dilution de la linguistique générale, de l'affaiblissement de ses principes structurants ? Offre-t-elle au contraire des occasions, voire des chances de nouvelles de coopérations, d'élargissement du cercle de celles et ceux qui prennent en compte les problématiques langagières ? Permet-elle des enrichissements théoriques ou méthodologiques, des ressourcements ?

Les contributions qui vont suivre s'organisent depuis la frontière intérieure des sciences du langage – d'abord au travers de la restitution de jalons liés à l'histoire de la naissance de la discipline SDL, puis via la notion même de « linguistique générale » –, jusqu'à sa frontière extérieure, en lien avec d'autres disciplines, d'autres cultures scientifiques de la plus proche à la plus lointaine. Elles illustrent différentes façons, d'aborder ou de prendre en considération un même objet, le langage, qu'il s'agisse de définir l'assertion depuis la philosophie du langage, d'étudier des interactions enfant-soignant dans le domaine de la psychologie clinique, ou encore la parole des robots sociaux dans le cadre de l'informatique affective. Ces différentes approches contribuent à la construction d'une connaissance interdisciplinaire sur le langage.

Pour introduire cet ouvrage et introduire à la problématique générale, Dan Savatovsky s'interroge sur la disciplinarisation des sciences du langage, plus exactement sur le *seuil* de leur disciplinarisation. Dans le sillage de Foucault, et de ses *formations discursives*, l'historien-épistémologue entend ainsi se pencher sur « l'archive de la discipline » qui doit être saisie à travers des « événements discursifs et dans leur épaisseur historique ». Dan Savatovsky commence ainsi par la question de *la* ou *des* dénominations de la discipline – ce qui justifie le titre de son chapitre : « De quoi les *sciences du langage* sont-elles le nom ? », de la *glottologie* à la *philologie (comparée)* au xix<sup>e</sup> siècle, de la *linguistique* à la *science* ou aux *sciences du langage* au xx<sup>e</sup>. Dans la section sui-

vante, Dan Savatovsky étudie, sur la base d'un relevé d'occurrences bibliographiques et lexicographiques, les deux dernières dénominations, puis il donne à son analyse une dimension internationale en comparant *linguistics*, *science(s) of language* et *language science(s)*, dans la sphère anglophone, ou encore *Sprachwissenschaft*, *Sprachwissenschaften* (pluriel de la précédente) et *Linguistik* en allemand... Ce sont autant de points de vue sur, donc de conceptions de la discipline : ainsi, le singulier *science du...* en français se trouve-t-il à la fois en grammaire comparée et, un siècle plus tard, en grammaire générative, d'où une vision de la discipline qui peut être dite « monopolaire ». Après s'être penché dans une troisième section sur les noms mêmes des courants ou des domaines (ainsi Saussure s'interroge-t-il sur *stylistique*, – *voire chaire de stylistique* –, pour conclure : « c'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de *stylistique* »), Dan Savatovsky entreprend de donner « quelques traits définitoires » de la notion même de *discipline* : (i) « une certaine clôture de la science à un moment donné », ce à quoi ont œuvré divers congrès de linguistique, dont celui de La Haye (1928) qui, selon Meillet, devait « être un congrès non d'exposition de résultats partiels, mais d'organisation du travail commun » ; de ce fait, ladite science est en mesure de se donner (ii) des « règles de limitation ou de prohibition », (iii) les « conditions de sa transmissibilité », et (iv) des « frontières internes et externes » ; (v) enfin quand cette science est « suffisamment stable et reconnue », elle peut « s'adonner à des tâches pratiques », qui fondent en l'occurrence la linguistique appliquée. Pour conclure, Dan Savatovsky ajoute un sixième critère définitoire de la discipline : « la constitution en *domaines de mémoire* des traditions qu'elle fédère » ; ainsi, s'il est vrai que « l'historiographie de la linguistique apparaît souvent comme une activité des temps de crise », il semble bien que nous y soyons actuellement, ne serait-ce que si l'on se rappelle le rayonnement de notre discipline dans au moins quelques décennies de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs ce constat qui a justifié la définition de la problématique même de notre recueil des textes, que Dan Savatovsky avait, donc, pour tâche d'introduire ; et il le fait par une question, à l'adresse de ses collègues comme de toute notre communauté, car s'il y a crise,

encore faut-il se demander : s'agit-il d'une « nouvelle crise des fondements » ? La réponse est donc à trouver, ne serait-ce que partiellement, dans les contributions suivantes.

Le propos d'Olivier Soutet est de définir ce qu'est la *linguistique générale*, dans un ensemble de contributions qui tendent à rendre compte de la diversité des *sciences du langage*. Cette question de dénomination, qui fait écho à celles que posait Dan Savatovsky dans son étude initiale, vise en effet un domaine de la discipline qui entend de par son nom même sinon englober, du moins concerner tous les autres. La question est délicate, et Olivier Soutet nous le rappelle par quelques références bibliographiques : si un certain nombre de textes du xx<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui fondateurs, comportent dans leur titre la *linguistique générale* (Saussure, Jakobson, Benveniste, Martinet), celle-ci n'est plus qu'un chapitre du petit ouvrage, néanmoins « généraliste », que Robert Martin a publié à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle à l'intention d'un large public étudiant : *Comprendre la linguistique*. Pour résoudre la question, Olivier Soutet propose une double approche du domaine ou du champ disciplinaire : en extension, si l'on considère la diversité des langues et des disciplines concernées par l'étude des langues, et en intension dès lors que cette étude porte sur le fonctionnement du langage, « dont toutes les langues, si différentes soient-elles, ne sont que des instanciations ». Autrement dit, la difficulté de l'approche ou de la définition de la *linguistique générale* tient au fait de traiter la diversité par l'universalité. Olivier Soutet se réfère ainsi de nouveau à Robert Martin qui a consacré un ouvrage récent (2016) à cette articulation, sinon cette opposition, entre divers et universel. L'approche extensionnelle se détaille elle-même en quatre approches : typologique, génétique, géographique et socioculturelle ; les deux premières posent la question des familles de langues et celle de la langue mère ; les deux dernières concernent les variations, la dialectologie et les phénomènes de dominance. L'approche intensionnelle vise, elle, *le langage*, donc ses *universaux* ; et ceux-ci, à leur tour, sont divers : anthropologiques (caractéristiques du sujet parlant, comme la prédication), fonctionnels (comme la distinction forme contenu, au plan du signifiant comme du signifié), sémantiques (comme la négation ou le nombre). Reste alors à résoudre, et c'est la partie conclusive de la contribution d'Olivier

Soutet, la question qu'il place au niveau « méta- », et qui participe de la sorte au propos méthodologique et épistémologique général de l'ouvrage que nous introduisons ici : « S'il y a de l'universel dans le fonctionnement des langues, au-delà de leur diversité, alors il doit y avoir aussi de l'universel dans la description linguistique... ».

Le texte de Denis Vernant explore la question de la logique et de la philosophie. Par définition, ou dès son origine, la logique est affaire de langage, le *logos* étant à la fois, chez les Grecs, une question « communicationnelle (discours et dialogue) et cognitive (raisonnement) ». Cette conception antique, devenue classique, qui peut être définie alors comme celle de la recherche de la vérité, s'est forgée chez ou grâce à Platon notamment, en réaction aux Sophistes qui s'intéressaient davantage au discours en action, aux discours de l'action, judiciaire et politique.

Cette conception classique a connu à son tour une importante évolution au xx<sup>e</sup> siècle avec les travaux des philosophes du langage pragmaticiens, recentrés sur l'action, sur le discours comme action : dès lors, la proposition logique comme énoncé de la vérité peut être reconsiderée comme une *assertion*, à savoir « comme acte de discours visant la communication d'une information assumée par le locuteur ».

Le but de Denis Vernant est en fait de « mettre en cause la césure » entre les deux conceptions : platonicienne vs sophiste-pragmaticienne. Pour cela, l'auteur se penche sur différents *contrats communicationnels* : le pacte de confiance, ou *contrat fiduciaire*, qui lie les interlocuteurs, et le contrat de vérité, ou *véridictionnel*, qui complète le précédent : à preuve, le mensonge – preuve *a contrario* donc, car « toute bonne définition de l'assertion doit rendre compte du mensonge » ; Denis Vernant en fait la démonstration à partir du célèbre « piège » que Maître Renard tend à Monsieur du Corbeau dans la fable de La Fontaine ; et il analyse les diverses phases de la manipulation telles qu'elles se déroulent au fil du récit du poète.

Pour conclure, Denis Vernant insiste sur la nécessité d'une approche ou d'une collaboration interdisciplinaire en matière de logique, vériconditionnelle et véridictionnelle : la philosophie du langage doit non seulement s'associer à la linguistique discursive-textuelle (comme dans l'exemple de la démonstration), mais

encore aux théories de l'action (praxéologie), à la psychologie (pour le rôle crucial du mensonge, notamment chez l'enfant), ou à la sociologie de la communication (pour la question des différents contrats de communication), si elle veut rendre compte du langage ordinaire.

Dans « Opiner et s'émouvoir : le "sujet" entre sciences sociales et sciences du langage », Laurence Kaufmann se penche sur l'opinion – savoir longtemps perçu comme « instable et conjectural », cantonné « aux faits accidentels et incohérents que la science ou la raison lui abandonnerait en désespoir de cause » – en croisant plusieurs domaines de connaissance, celui de la sociologie, celui de la philosophie du langage et celui de la linguistique énonciative. Considérant l'opinion à la fois comme doxa et comme acte de langage, l'auteure pointe les passages communs, ou au contraire, conflictuels existant entre ces approches. Abordée dans le cadre d'une sociologie radicalisante, la notion d'« opinion » individuelle ne reflèterait qu'une mise en perspective de l'espace social à partir d'une position déterminée. Elle serait ainsi uniquement la manifestation de schèmes de catégorisation et de jugement sociaux, interdisant de l'envisager comme un jugement intentionnel et individuel puisqu'elle « se contente[rait] de conjuguer à la première personne les classements sociaux intégrés » ; tandis que replacée dans le cadre philosophique et linguistique des actes de langage, elle correspondrait à un acte, expressif, revendiqué de prise de position par un sujet. La notion de direction d'ajustement au monde, absente des actes de parole expressifs, réapparaît si l'on considère le caractère intersubjectif du sens commun nécessaire à l'opinion. Elle peut alors être envisagée, dans les pas de Ducrot, comme un jugement d'évaluation qui « présuppose l'existence d'un fait pour lui attribuer un prédicat qui le qualifie d'un point de vue bien particulier », celui du sujet (« je trouve que... »). Il s'agit pour le locuteur d'informer son interlocuteur de son positionnement à l'égard du fait qu'il énonce, en même temps que son propos se réfère à un étiquetage ou à une classification préexistante : ainsi selon l'auteure, *je trouve que cette voiture est confortable* « n'est pas une connaissance mais une *reconnaissance* qui imite une connaissance première et s'aligne sur une classification préexistante ». Il s'ensuit un questionnement sur la façon de dire une opinion, qui

s'inscrirait à la fois dans des normes sociales et depuis un point de vue singulier : comment se positionner en discours par rapport à une doxa, et maintenir « l'autorité de la première personne » nécessaire à la performativité de son expression ? Des réponses seront apportées au travers de l'analyse d'un discours produit au cours d'une réunion de Gilets Jaunes.

Dans « La linguistique – science humaine ou science humaniste ? », Björn Larsson interroge la place, déclinante, qu'occupe la discipline aujourd'hui dans le champ des sciences humaines, dont la littérature, alors même qu'elles partagent un objet d'étude commun : le langage. Ce déclin est d'abord observé tant au niveau de la vulgarisation scientifique de phénomènes langagiers, où les apports des travaux en linguistique sont oubliés, qu'à celui des formations universitaires avec le nombre décroissant d'inscriptions dans ces filières. Ce déclin apparaît pour l'auteur d'autant plus paradoxal que le langage est un objet central pour comprendre et expliquer l'humain, et que les langues sont instrumentalisées dans des thématiques nationales, politiques et identitaires potentiellement conflictuelles. Au-delà du constat, plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer le phénomène : une collaboration interdisciplinaire empêchée sur le plan administratif au travers d'une organisation trop compartimentée des sciences humaines ; une tendance à une spécialisation monodisciplinaire (langues, linguistique, littérature) ; et une méconnaissance interdisciplinaire des travaux entrepris dans les domaines de connaissance s'occupant du langage. L'auteur propose dans un troisième temps des thématiques partagées en littérature et en linguistique pour un travail collaboratif interdisciplinaire autour du « genre », de la « fiction » ou de la construction et l'interprétation du sens.

Dans « L'entretien clinique avec la personne polyhandicapée : un terrain commun sciences du langage / psychiatrie », Annie Kuyumcuyan et Michel Musiol, présentent un travail interdisciplinaire réunissant une méthodologie linguistique de modélisation du dialogue dans la lignée des travaux d'Eddy Roulet, et des données issues de différents corpus « clinicien / enfant polyhandicapé ». Au-delà des apports de ce type d'étude interdisciplinaire, tant pour la discipline porteuse de méthodologie d'analyse, que pour les professionnels concernés par l'entretien clinique

(puisque les linguistes peuvent dans ce cadre contribuer au diagnostic ou encore à la mise au point d'outil d'évaluation dans la prise en charge des patients), l'objectif des analyses présentées est de mettre au jour des procédures linguistiques et cognitives mobilisées au cours de procédures linguistiques et psycholinguistiques qui sont le plus souvent inactivées dans les conversations ordinaires, tels que certains phénomènes de répétition observables dans les interactions enfant-soignant.

Le corpus est constitué par des entretiens cliniques réalisés par des soignants auprès d'enfants polyhandicapés d'une part, et par un corpus contrôle recueilli auprès d'un groupe témoin de jeunes enfants d'autre part. Une première analyse montrera que les configurations conversationnelles (ou types d'actes de langage mobilisés dans l'initiation des interactions) dans les deux groupes sont similaires. Il en va de même au niveau des stratégies communicatives. Le corpus présente également beaucoup de répétitions. Étudiées en lien avec les actes de langage, ces dernières vont recouvrir différentes fonctions pragmatiques déjà analysées par les auteurs. En revanche, les répétitions qui s'enchaînent sont davantage présentes dans le « corpus polyhandicapé ». C'est ce phénomène que les auteurs se proposent de modéliser pour mettre en évidence les procédures linguistiques et cognitives, intriquées, impliquées dans le processus de négociation engagée dans le cadre d'un entretien clinique entre un enfant polyhandicapé et le soignant. La méthodologie d'analyse mobilisée prend en compte les inférences et les prémisses en associant à l'analyse hiérarchique (structurelle) du discours proposée par Roulet, l'analyse formelle, modélisée, du raisonnement des interlocuteurs engagés dans la dynamique de l'intercompréhension. Il ressort notamment de ces analyses le rôle tout à la fois stratégique et dynamique de la répétition dans l'intercompréhension.

Laurence Devillers, dans « Dimensions affectives et sociales dans les interactions parlées avec des (ro)bots : enjeux technologiques, pluridisciplinaires et éthiques », rend compte d'une collaboration scientifique pluri et interdisciplinaire, rassemblant des linguistes, des juristes, des spécialistes du traitement du langage naturel, de l'informatique affective et de l'économie comportementale dans le domaine de la robotique sociale et des interactions humain-machine, dont les études portent sur les agents

conversationnels (*chatbots* ou robots affectifs, empathiques, expressifs) et les phénomènes de *nudges*, sorte de suggestions indirectes consistant à inciter les individus à modifier leur comportement sans les contraindre. L'ensemble de ces travaux recouvre notamment deux dimensions : la première est d'ordre linguistique, la seconde concerne le caractère éthique de ces technologies, qui sont sur le point d'investir le quotidien de nombreux individus, tant dans la sphère privée que dans le domaine de l'éducation, celui de la santé ou encore celui de la surveillance.

Un *chatbot*, dans sa version simple, est un programme informatique, un agent conversationnel, qui interagit avec un utilisateur dans sa langue naturelle, et qui peut, pour l'occasion, aussi bien intégrer un smartphone qu'un humanoïde. L'expérience conversationnelle ressentie (ou le « leurre conversationnel ») repose notamment sur la capacité de ces robots à imiter le dialogue humain par la répétition et la transformation en questions des énoncés qu'ils reçoivent dans l'interaction. Les mécanismes de compréhension de la parole humaine constituent ainsi pour cette technologie un enjeu et un objet d'étude majeur. En dehors de leur capacité de traitement et de reconnaissance de la parole, ces programmes informatiques peuvent inclure des modules de traitement sémantique, des modules de gestion et de stratégie de dialogues, de gestion d'accès à des connaissances externes issues d'une base de données ou d'internet ; surtout, ils sont de plus en plus performants à reconnaître et mimer les émotions dans l'interaction. Ce dernier point est en lien direct avec les manipulations douces que constituent les *nudges*. En plus d'être étudiées afin de pouvoir être détectées, ces « technologies de simulations affectives », de « manipulation incitative », cristallisent des questionnements d'ordre éthique, car elles sont susceptibles d'influencer le comportement humain, qu'il s'agisse d'adultes, d'enfants ou de personnes âgées. Plus généralement les robots sociaux et affectifs posent de nombreuses interrogations d'ordre juridique et social, par exemple la question de l'implémentation de règles morales dans leur programmation ou celle encore de l'évaluation d'une intelligence capable « d'apprendre » des humains, et dont les réponses ne peuvent émerger que d'une collaboration multidisciplinaire.

\*

On laisse maintenant le lecteur ou la lectrice juger si l'ouvrage dans son ensemble aura apporté des éclaircissements à toutes ces questions, qu'avec nos collègues, auteurs et autrices, nous venons de soulever.

## Bibliographie

- BOURGUIGNON A., 1997, « De la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité », *Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires ; Congrès de Locarno, 30 avril – 2 mai 1997. Annexes au document de synthèse*, Paris, Ciret-Unesco.
- BOUVIER Pierre, 2004, « Interdisciplinarité, monodisciplinarité, transdisciplinarité », *Socio-anthropologie*, n° 14 (en ligne), n.p.
- CHARAUDEAU Patrick, 2010, « Pour une interdisciplinarité focalisée dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, n° 17 (en ligne), n.p.
- CHIIS Jean-Louis et PUECH Christian, 1999, *Le Langage et ses disciplines*, Paris, Duculot.
- CLAVERIE Bernard, 2010, « Pluri-, inter-, transdisciplinarité : ou le réel décomposé en réseaux de savoir », *Projectics / Proyéctica / Projectique*, 4 (1), p. 5-27.
- DARBELLAY Frédéric, 2011, « Vers une théorie de l'interdisciplinarité ? Entre unité et diversité », *Nouvelles Perspectives en sciences sociales*, 7 (1), p. 65-87.
- FREYMOND Nicolas *et al.*, 2003, *Ce qui donne sens à l'interdisciplinarité*, en ligne.
- GLYKOS Alain, 1999, *Approche communicationnelle du dialogue artiste / scientifique, synthèse d'Habilitation à diriger des recherches*. Paris, Université Diderot Paris 7.
- MORIN Edgar, 2007, « Complexité restreinte, complexité générale », dans Jean-Louis Le Moigne (dir.), *Intelligence de la complexité : épistémologie et pragmatique, colloque de Cerisy-La-Salle, 26 juin 2005*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 28-50.
- PIAGET Jean, 1967, « Le système et la classification des sciences », dans J. Piaget (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, p. 1151-1224.
- PIAGET Jean, 1973, « L'épistémologie des relations interdisciplinaires », *Bulletin Uni-information*, n° 31, p. 4-8.